FROMONT BRIENS

FORMATIONS 2024

CALENDRIER ET PROGRAMMES

Des formations pratiques résolument tournées vers l'opérationnel dans tous les domaines du Droit social et du Droit de la protection sociale et des rémunérations complémentaires.

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN
75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL
69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) 390 122 653 000 53 - Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

FROMONT BRIENS

CALENDRIER 2024

- Droit social
- Droit social et santé
- Droit de la protection sociale

Janvier

11 janvier - Cercle d'Actu RH
25 janvier - Matinale d'Actualité PSC

Février

8 février - Cercle d'Actu RH
8 février - Protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique

Mars

7 mars - Cercle d'Actu RH
19 au 28 mars - Droit social des employeurs, établissements et professionnels de santé - ce qui change
19 mars - Matinale d'Actualité PSC
21 mars - Négociation collective pour les employeurs publics

Avril

4 avril - Cercle d'Actu RH

Mai

16 mai - Cercle d'Actu RH

Juin

4 juin - Santé au travail, santé dans l'entreprise, prévention : Quels outils ? Qu'est-ce qui change ?
13 juin - Cercle d'Actu RH
18 juin - Santé, prévoyance et retraite supplémentaire : les incontournables
20 juin - Matinale d'Actualité PSC
27 juin - Retraite et gestion des seniors : que fait-on après la réforme ?

Septembre

5 septembre - Cercle d'Actu RH
19 septembre - Partage de la valeur, RSE et raison d'être : Modalités de mise en œuvre

Octobre

3 octobre - Cercle d'Actu RH
10 octobre - Loi EVIN

Novembre

7 novembre - Cercle d'Actu RH
14 novembre - Compliance Assurance
21 novembre - Matinale d'Actualité PSC

Décembre

5 décembre - Cercle d'Actu RH

PROGRAMME EVOLUTIF	Des formations thématiques additionnelles pourront vous être proposées tout au long de l'année selon les évolutions legislatives, jurisprudentielles et de l'actualité de nos matières.
FORMATIONS SUR-MESURE	Toutes nos formations peuvent être adaptées aux enjeux précis de votre organisation sous un format dédié et sur-mesure à co-construire ensemble.

NOS OFFRES DE FORMATIONS

FORMATIONS SUR SITE OU À DISTANCE

FROMONT BRIENS vous propose des **formations claires et résolument tournées vers l'opérationnel** dans tous les domaines du Droit social et du Droit de la protection sociale et des rémunérations complémentaires.

Nos formations (format : matinée ou journée) sont exclusivement animées par des avocats associés ou seniors qui exercent leur activité au quotidien au travers de nos pôles d'expertise en Droit social et Droit de la protection sociale et des rémunérations complémentaires.

Nos programmes pédagogiques sont conçus de façon pragmatique : nous nous attachons à identifier, en fonction des sujets traités, les impacts opérationnels et enjeux en présence - tant en termes de risque que d'opportunité - pour les fonctions Ressources Humaines et/ou juridiques de l'entreprise.

Nos formations comportent systématiquement des exemples pratiques tirés des dossiers traités tant en conseil qu'en contentieux au sein du cabinet.

Dans un objectif qualité toujours renouvelé, Fromont Briens est certifié Qualiopi au titre de la catégorie des actions de formation. Toutes nos formations donnent lieu à une évaluation dont la note de satisfaction globale est de 4.5/5.

Fromont Briens s'engage à prendre en compte les candidatures des personnes en situation de handicap et à proposer toute adaptation nécessaire (locaux, méthodes pédagogiques, matériel nécessaire, etc…) en fonction de votre situation.

E-LEARNING

FROMONT BRIENS vous propose une solution de formation permettant de faciliter l'apprentissage et d'optimiser le coût des formations à distance.

Les modules E-Learning sont des formations animées par un avocat du cabinet exclusivement à distance. Ces formations sont calibrées sur un format court de 2 heures en direct permettant de traiter de thèmes d'actualité et d'aborder les bonnes pratiques.

Les participants peuvent suivre la formation à partir de tout support (ordinateur, tablette, smartphone) et visualiser l'intervenant ainsi que le support de formation.

WEBINARS

Nos webinars permettent de décrypter un sujet d'actualité selon un format court (durée de 60 à 90 minutes) et très opérationnel, via une plateforme numérique gérée par Webikeo.

L'inscription est gratuite et se fait directement en ligne.

Nos supports pédagogiques sont accessibles et téléchargeables en ligne par chaque participant qui peut poser des questions à l'avocat durant la présentation.

Tous nos webinars sont ensuite disponibles en replay pendant une durée d'un mois.

FROMONT BRIENS

Cercle d'Actu RH

DATES	*HORAIRES*	*FORMAT*	*COÛT*
10 rendez-vous dans l'année, un jeudi par mois	*9h30 - 11h30*	*Distanciel*	*1500 € HT par participant, pour le cycle de formation comprenant : 5 sessions obligatoires (soit 10 h) 5 sessions offertes*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Revue générale de l'actualité en matière de droit social et problématiques RH

Décryptage des réformes législatives en cours

Le programme détaillé de chaque Cercle d'actu RH sera établi en fonction de l'actualité et adressé en amont de la date fixée, il incluera :

- Un contenu en prise directe avec l'actualité - Retrouvez sur deux heures tous les mois l'intervention d'un Avocat Associé sur les sujets qui font l'actualité de vos métiers. Espace de discussions et d'échanges, le Cercle d'Actu RH Fromont Briens est également l'occasion de partager et débattre de vos problématiques communes avec d'autres DRH.
- Des mises à jour pertinentes - Le contenu de cette matinale est mis à jour deux jours avant sa date pour coller au plus près de l'actualité et de vos préoccupations.
- Des focus spécifiques tout au long de l'année - Des focus spécifiques sur l'actualité légale et jurisprudentielle en matière de Protection sociale complémentaire, Santé et Sécurité au Travail et Droit pénal du travail sont intégrés au contenu des sessions au cours de l'année.

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Directeurs et Responsables des Ressources Humaines, Juristes en droit social, Collaborateurs de la Direction des Ressources Humaines, Chargés des relations sociales

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

CONDITIONS

L'inscription au Cercle est annuelle

Eligibles à une prise en charge par votre OPCO, ces formations sont uniquement accessibles à distance (visioconférence)

SUPPORT

Les supports pédagogiques sont adressés aux participants à la suite de chaque session.

En cas d'indisponibilité sur une session, un lien replay est transmis sur demande

Nos formations donnent lieu à une enquête de satisfaction en ligne, soumise à l'issue du cycle de formation.

CALENDRIER 2024

11 janvier, 8 février, 7 mars, 4 avril, 16 mai, 13 juin, 5 septembre,
3 octobre, 7 novembre, 5 décembre

OBJECTIFS

- Comprendre et discuter de façon interactive des principaux textes législatifs et réglementaires publiés sur la période ainsi que leurs modalités pratiques de mise en œuvre
- Appréhender les projets et propositions de loi en cours d'élaboration
- Comprendre les principaux arrêts rendus par la Cour de cassation et les juridictions du fond au cours de la période écoulée et en saisir les enjeux
- Comprendre et échanger avec des pairs sur les opportunités des évolutions constatées
- Comprendre l'actualité légale et jurisprudentielle en matière de Protection sociale complémentaire, Santé et Sécurité au Travail et Droit pénal avec une périodicité dépendant de l'actualité

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LY
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

Matinale d'actualité PSC

DATE	*HORAIRES*	*FORMAT*	*COÛT*
4 rendez-vous dans l'année	*9h30 - 12h30*	*Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Revue générale de l'actualité de la retraite supplémentaire, de la santé, de la prévoyance complémentaire, de la rémunération des dirigeants, de la fiscalité et des charges sociales

Revue de l'actualité des organismes assureurs

Décryptage des réformes législatives et réglementaires en cours

- Analyse détaillée des réformes adoptées ou en cours de promulgation
- En fin d'année, décryptage des projets de lois et de finances de la sécurité sociale pour l'année qui suit

Actualité jurisprudentielle

Le programme détaillé de chaque matinale sera établi en fonction de l'actualité et adressé dans les semaines précédant la date fixée

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Collaborateurs, juristes ou non, débutants ou non des services de Ressources Humaines et de protection sociale, Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage.

PRE-REQUIS

Comprendre les problématiques juridiques évoquées, du fait d'une connaissance ou d'une pratique professionnelle régulière de l'assurance de personnes

OBJECTIFS

Former les participants aux évolutions légales et jurispudentielles du droit de la protection sociale complémentaire et à leur application concrète tant en entreprise que pour les organismes assureurs ou les intermédiaires

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

CALENDRIER 2024

25 janvier, 28 mars, 20 juin, 21 novembre

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

COMPATIBLE DDA	Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la règlementation sur la distribution d'assurance

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED LR ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYO
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

FROMONT BRIENS

Protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique

DATE	HORAIRES	FORMAT	COÛT
8 février 2024	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

La protection sociale statutaire des agents : les principes

Quelles obligations pour les employeurs publics ?
- Le précédent dispositif issu de la loi Le Pors : mise en place et financement facultatifs
- L'origine de la réforme : problématiques identifiées
- La protection sociale complémentaire issue de la réforme (état des dispositifs arrêtés dans les trois fonctions publiques)
- Calendriers d'entrée en vigueur

Nouvel outil : l'accord collectif
- Les premières mises en œuvre dans la fonction publique d'Etat et territoriale
- Les contenus

Les procédures de mise en concurrence des contrats d'assurance
- FPE : abrogation du référencement / nouvelle procédure
- FPT : participation et labellisation / nouveau rôle des centres de gestion
- FPH : quels nouveaux dispositifs ?
- Analyse des appels d'offres publiés : exemples

Les mécanismes de solidarité et leur financement

Les relations contractuelles
- Les contrats collectifs obligatoires
- Régime et particularités dans le domaine public
- Passage des anciennes offres aux nouveaux contrats
- Régime juridique du contrat d'assurance : application de la loi Evin ?

Traitement social et fiscal
- du financement
- des prestations

La question de l'AMO

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et protection sociale dans la fonction publique, Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage.

PRE-REQUIS

Comprendre les problématiques juridiques évoquées, du fait d'une connaissance ou d'une pratique professionnelle régulière de l'assurance de personnes

OBJECTIFS

Former les participants aux enjeux liés aux nouvelles procédures de mise en concurrence et nouvelles modalités de mise en place des régimes de protection sociale complémentaire dans la fonction publique d'Etat, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

COMPATIBLE DDA	Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la règlementation sur la distribution d'assurance

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED LR ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

FROMONT BRIENS

Droit social des employeurs, établissements et professionnels de santé - Ce qui change

Réglementation, financements, négociation collective, protection sociale

DATE	HORAIRES	FORMAT	COÛT
28 mars et 23 avril	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant par session*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Introduction : l'actualité du droit social et des ressources humaines des employeurs de santé

- Point : la LFSS, les chantiers, annonces et projets du gouvernement
- Le contexte : la réforme des autorisations ; la réforme de la tarification

Les évolutions en cours et prévues de la fonction publique hospitalière

- Les impacts de la réforme des retraites
- La négociation collective, levier de changement et d'attractivité
- La protection sociale

L'exercice professionnel des personnels de santé

- L'organisation du temps de travail
- La participation aux gardes et astreintes
- La régulation de l'intérim
- La coopération des professionnels de santé : les délégations de tâches
- Le mix ville / hôpital : activité libérale à l'hôpital, cumul d'activités, pluralité d'employeurs

Ressources humaines, attractivité, formation professionnelle

- Les mesures de rémunération et d'attractivité ; les recrutements ; comment utiliser le service public de l'emploi
- L'absentéisme, la QVC, la prévention, les essais de reprise
- La formation professionnelle : le nouveau fonctionnement OPCO, France Compétences ; la VAE ; la sécurisation des refus de formation
- Focus : les médecins étrangers

RGPD, données personnelles et données de santé dans les établissements et entreprises de santé

- Les différences de statut et de rémunération
- Les négociations conventionnelles

Enjeux de l'hospitalisation privée et du médico-social

- Les différences de statut et de rémunération
- Les négociations conventionnelles
- L'organisation de la coopération public-privé et de la participation à la permanence des soins

Temps d'échange sous forme de questions /réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, RRS, RH, DAJ, juristes des établissements de santé publics, privés lucratifs, non lucratifs, associatifs, fédérations professionnelles, ordres, agences régionales de santé, collectivités territoriales, OF et OPCO

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

CALENDRIER 2024

28 mars et 23 avril

OBJECTIFS

Former les participants aux évolutions opérationnelles, légales, réglementaires et jurisprudentielles du droit social concernant les établissements de santé et les professionnels de santé

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED LR ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

Négociation collective pour les employeurs publics

Représentation et conditions de négociation

DATE	*HORAIRES*	*FORMAT*	*COÛT*
4 avril	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Introduction : les évolutions dans le droit public

- Le droit de la fonction publique, un rapprochement avec le droit du travail ?

Focus sur les instances représentatives du personnel

- La représentativité des organisations syndicales de la fonction publique
- Le comité social, une nouvelle instance unique de dialogue (équivalent des CSE dans les entreprises)
- Les formations spécialisées en matière de santé, de sécurité et conditions de travail (FSSCT)
- Les changements des commissions paritaires (CAP – CCP)

Incidence de la réforme de la négociation collective dans la fonction publique

- Un renforcement du dialogue social
  - les domaines ouverts à la négociation collective
  - les acteurs de la négociation collective
- L'encadrement des étapes de la négociation
  - la conclusion d'accords-cadres et/ou accords de méthode
  - le contenu des accords collectifs

Points de vigilance

- Sur la vie de l'accord collectif après son entrée en vigueur
- Sur le régime juridique de l'accord collectif – quelles spécificités de la fonction publique ?
  - la transposition réglementaire
  - la suspension par l'autorité administrative en cas de situation exceptionnelle

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Employeurs publics, DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines de la fonction publique.

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Former les participants aux évolutions légales et jurisprudentielles du droit social de la fonction publique et à leur application concrète.

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le début de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

FROMONT BRIENS

Santé au travail, santé dans l'entreprise, prévention Quels outils ? Qu'est-ce qui change ?

Médecine du travail, Services de santé au travail, Prévention de l'absentéisme, Enjeux de santé et d'environnement dans la communication, la notation et le recrutement

DATE	HORAIRES	FORMAT	COÛT
4 juin	9h30 - 12h30	Présentiel + Distanciel	395 € HT par participant

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Introduction : la nouvelle organisation des services de santé au travail, les nouvelles obligations des entreprises

Comment bien se servir de la médecine du travail et des services de santé au travail

- La médecine du travail (MT) et les services de santé au travail (SST) - organisation, partage des rôles, dernières évolutions ;
- Comment choisir son SST, à quel moment et comment en changer ;
- En cas de difficultés, comment contester les décisions de la MT ou du SST, comment engager la responsabilité du SST en cas de défaut ou de retard de suivi ;
- Comment utiliser au maximum la MT et le SST pour développer la prévention.

Des obligations à la prévention et à la stratégie d'entreprise

- Les obligations de sécurité de l'employeur - zones de risque, dernières évolutions ;
- Les cotisations AT-MP, modes de tarification, règles d'évolution, options de contestation ;
- Mobiliser les leviers RH, santé au travail, santé et prévoyance pour prévenir l'absentéisme ;
- Qualité de vie et conditions de travail : s'appuyer sur les SST, les données AT-MP et le document unique d'évaluation des risques professionnels ;

La santé, l'environnement et le climat - obligations d'information et de négociation, nouveaux leviers de différenciation et d'attractivité (en cours de conception)

- La santé dans l'entreprise : mobiliser les complémentaires santé, la prévoyance, la prévention par l'alimentation, le sport ;
- Etude de cas : intégrer la prévention en santé dans un accord de prévoyance ;
- Etude de cas : construire la banque de données sociale et environnementale (BDSE) et ses indicateurs environnementaux ;
- La responsabilité sociale, sociétale, environnementale (RSE), enjeu de notation, de labellisation, d'accès aux financements, d'attractivité au recrutement ;
- Etude de cas : comprendre les notations environnementales et RSE ;
- Etude de cas : intégrer le risque climatique dans un accord d'entreprise.

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISÉ

DRH, RRS, RH, DAJ, juristes des entreprises, des fédérations, des branches, organismes de formation (OF) et opérateurs de compétences (OPCO), organismes assureurs, organismes certificateurs, professionnels de santé.

OBJECTIFS

Former les participants aux évolutions légales, réglementaires, jurisprudentielles en matière de médecine du travail, services de santé au travail, santé et sécurité au travail, qualité de vie et conditions de travail, prévention et prévoyance

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION

www.fromont-briens.com/formation

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED LR ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

FROMONT BRIENS

Santé, Prévoyance et Retraite supplémentaire : les incontournables

Points d'alerte et précautions de rédaction

DATE	HORAIRES	FORMAT	COÛT
18 juin 2024	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Rappel des obligations existantes
- Obligations légales, nées d'accords interprofessionnels, de branche
- Quelles possibilités de dérogations ?

Les indispensables à maîtriser
- Le caractère collectif : définition des salariés ou catégories concernées (notion d'égalité de traitement)
- Le caractère obligatoire : recours aux dispenses (préconisations selon les garanties mises en place)

Les garanties
- Faut-il les définir ? Comment ? Quelles obligations ? Quelle responsabilité de l'entreprise ? de l'assureur ?

Les cotisations
- Définition de la part patronale
- Les évolutions : conditions d'opposabilité au salarié
- Création de la part salariale : incidence

Les cas de suspension et de maintien des garanties
- Suspension donnant lieu à maintien de salaire total ou partiel
- Supension sans maintien de salaire
- Maintien des garanties après résiliation du contrat de travail

Focus sur les cas particuliers
- Les clauses obligatoires à faire figurer
- Les conditions d'information des salariés
- Comment organiser la révision et la dénonciation des dispositifs

Points de vigilances
- Sur la rédaction des contrats d'assurance (revalorisation des cotisations, participation aux bénéfices, comptes de résultats …)
- Pour la compréhension des dispositifs et leurs conditions d'application

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération, au sein des services d'assurances collectives de salariés

OBJECTIFS

Former à la rédaction des accords ou DUE

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un sup- port pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

COMPATIBLE DDA	Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la règlementation sur la distribution d'assurance

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED LR ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

FROMONT BRIENS

Retraite et gestion des seniors : que fait-on après la réforme ?

Accompagnement des fins de carrière et épargne retraite

DATE	*HORAIRES*	*FORMAT*	*COÛT*
27 juin 2024	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis.

Incidences de la réforme sur l'emploi des seniors et des fins de carrières

- Age de départ (application dans le temps)
- Nombre de trimestres requis
- Quid en cas de carrières longues, d'emplois pénibles, des problèmes de santé rendant difficile la poursuite de l'activité

Les dispositifs transitoires

- De la réduction d'activité à la retraite :
  - CET
  - Retraite progressive
- De la retraite à la reprise d'activité
  - Cumul emploi retraite

L'accompagnement de la politique de l'emploi des seniors par l'épargne retraite

- Dispositifs d'épargne retraite disponibles
- Flexibilité en résultant
- Conséquences en cas de situations combinées d'emploi/retraite

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et de « retraite et prévoyance », compensation and benefit managers, Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération, au sein des services d'assurances collectives de salariés

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régu- lière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Comprendre et maîtriser les enjeux liés aux nouvelles dispositions organisant la réforme des retraites (base et complémentaire) et appréhender les dispositifs d'épargne retraite

Les intégrer dans une gestion active des seniors

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION

www.fromont-briens.com/formation

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED LR ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYO
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

Partage de la valeur, RSE et raison d'être
Modalités de mise en œuvre

DATE	*HORAIRES*	*FORMAT*	*COÛT*
19 septembre 2024	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Le partage de la valeur : une notion plastique au cœur du dialogue social

Les apports de la loi PACTE

- L'évolution de l'objet social des entreprises (raison d'être, société à mission, enjeux sociaux et environnementaux)
- Les dispositifs d'Epargne salariale
- Actionnariat salarié / "dividende" salarié
- Contrat de partage de la valeur ajoutée

L'ANI sur le partage de la valeur et la loi en résultant : conséquences pour les entreprises

Les politiques RSE et la communication extra-financière : quelles obligations ?

- Quels impacts sur le gouvernement d'entreprise, notamment pour les dirigeants

La définition et la communication autour d'une rémunération collective

- Quid du principe d'équité ? De la réduction des écarts ?
- Quels critères de performance?
- Efficacité des indicateurs retenus
- Loyauté et responsabilité

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Hu- maines et de « retraite et prévoyance », Responsables Rémunérations et Avantages sociaux, Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage et des cabinets de rémunération

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Comprendre la valeur ajoutée et les obligations résultant des exigences de partage

Examiner les modalités envisageables pour l'organiser

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

FROMONT BRIENS

Loi EVIN

Une vieille dame toujours d'actualité

DATE	*HORAIRES*	*FORMAT*	*COÛT*
10 octobre 2024	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Le champ d'application de la loi
- Contrats salariés, non salariés, anciens salariés, opérations facultatives ou obligatoires…
- Fonction publique (?)

La création du régime et la prise en charge des sinistres en cours
- Article 2 : la question de la couverture des incapacités et invalidités en cours

Le maintien des prestations en cas de résiliation du contrat d'assurance
- Article 7, 7-1, 29 V, 30 : le passage en invalidité, la notion de maintien au niveau atteint, l'incidence d'une garantie « exonération », l'incidence d'une franchise en cours à la date de résiliation, la gestion du maintien de la garantie décès…
- Arrêt juillet 2020 : obligation de maintien de la revalorisation des rentes en cours de service post-résiliation ?

Focus sur le maintien de la garantie frais de santé des retraités
- Article 4 : identification des bénéficiaires, sort des ayants-droits, contrats d'assurance visés, nature des garanties à maintenir, rôle de l'employeur, obligation d'information de l'organisme assureur…
- Décret du 21 mars 2017 : encadrement progressif du tarif, liberté tarifaire dès la 4ème année, modalités de calcul, conditions d'application dans le temps…

La portée d'ordre public de certaines dispositions
- Article 10

L'institution d'une cotisation salariale par décision unilatérale de l'employeur
- Article 11 : Comment et quand recueillir l'accord du salarié, l'incidence des fusions d'entreprise, l'application aux augmentations de cotisations…

L'application des principes de maintien à la rupture du contrat de travail
- L'articulation entre la loi Evin et la « portabilité prévoyance »

Et la fonction publique ?
- Quels articles applicables ?
- Les mécanismes parallèles établis par les accords collectifs

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

DRH, Directeurs des relations sociales, Collaborateurs, juristes ou non, des services de Ressources Humaines et protection sociale dans la fonction publique, Collaborateurs des organismes assureurs, des cabinets de courtage.

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Faire le point sur l'application de la loi aux garanties collectives de prévoyance des salariés pour en déter- miner les conséquences d'un point de vue pratique

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

COMPATIBLE DDA	Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la règlementation sur la distribution d'assurance

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED LR ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYON
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

Compliance Assurance

Atualité de la conformité

DATE	*HORAIRES*	*FORMAT*	*COÛT*
14 novembre 2024	*9h30 - 12h30*	*Présentiel + Distanciel*	*395 € HT par participant*

CONTENU

Tour de table de présentation, positionnement et évaluation des acquis

Règles de protection de la clientèle

- Rappel des principes applicables, de la phase précontractuelle à la résiliation de la relation contractuelle
- Focus sur la vente à distance, le démarchage et la résiliation infra-annuelle

Règlementations DDA et solvabilité II

- Actualités

Les obligations d'information et de conseil

- Actualité règlementaire et jurisprudentielle

Politiques écrites

- Les politiques de conflits d'intérêts
- Les politiques produits

Gouvernance

- Dirigeants effectifs et fonctions clés
- Compétence et honorabilité

Les positions de l'ACPR (Recommandation du 17.07.2023)

Quelles mises à jour dans les trames contractuelles ?

La médiation : rôle renforcée

Temps d'échange sous forme de questions/réponses

Tour de table de vérification des acquis

PUBLIC VISE

Collaborateurs des services juridiques et des services conformité des organismes assureurs (mutuelles, sociétés d'assurances, institutions de prévoyance)

PRE-REQUIS

Connaissance et/ou pratique professionnelle régulière en lien avec le domaine juridique concerné

OBJECTIFS

Maitriser l'évolution de la réglementation Assurance pour mettre à jour les politiques écrites et les dispo- sitions contractuelles en vigueur au sein des orga- nismes

SUPPORT

Toute inscription à nos formations donne lieu à l'envoi d'un support pédagogique avant le démarrage de la formation et d'une enquête de satisfaction en ligne à son issue.

INSCRIPTION
www.fromont-briens.com/formation

COMPATIBLE DDA	Formation permettant de satisfaire aux exigences de formation continue prévue par la règlementation sur la distribution d'assurance

PARIS
73 BOULEVARD HAUSSMANN - 75008 PARIS
T 01 44 51 63 80

LYON
40 RUE DE BONNEL - 69003 LYO
T 04 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com
www.fromont-briens.com

Fromont Briens est déclaré en qualité d'organisme de formation sous le n°11753780275 auprès du préfet de région Ile-de-France
Siret Paris (siège) : 390 122 653 000 53
Siret Lyon (établissement secondaire) 390 122 653 000 12

UN SAVOIR FAIRE PARTAGE

Nos spécificités

- Des thèmes d'expertise
- Des intervenants experts opérationnels de leurs sujets
- Des solutions concrètes et pragmatiques

Moyens pédagogiques

Support pédagogique comportant des études de cas réels, suivis d'échanges et d'exercices pratiques

Nos tarifs et organisation pratique

Nos formations sont organisées en :

- Demi-journée (9h30 - 12h30) : 395 € HT par participant
- Sessions sur plusieurs jours : voir détail catalogue en fonction de la formation
- Format 60/90 minutes Webinar (gratuit)

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

CERTIFIED ISO 9001:2015

BRONZE 2023 ecovadis Sustainability Rating

Fromont Briens est déclaré organisme de formation auprès du service régional de contrôle d'Ile de France sous le numéro suivant 11753780275, certifié QUALIOPI, ISO 9001 et reconnu en catégorie Bronze par EcoVadis, plus grand fournisseur d'évaluations RSE au monde.
Nos formations peuvent faire l'objet d'une prise en charge par un OPCA.
CGV consultables sur les bulletins d'inscription aux formations sur le site www.fromont-briens.com/fr/formations-juridiques/

Retrouvez les détails de notre offre sur notre site:
www.fromont-briens.com

VOS CONTACTS

PARIS
73 boulevard Haussmann
75008 Paris
Tel: 33 (0)1 44 51 63 80

LYON
40 rue de Bonnel
69003 Lyon
Tel: 33 (0)4 78 62 15 00

maformation@fromont-briens.com